

[P R O J E T - MERCREDI A 12H30]

DISCOURS LIMINAIRE DU FACILITATEUR UE

17^{ème} Réunion des Parties, Douala, Cameroun, 27 Oct. 2017

Chers Représentants des organisations internationales en République du Cameroun

Chers Représentants des institutions affiliées à la COMIFAC

Chers Partenaires du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo

Il me fait honneur, de prendre la parole en ma capacité de Facilitateur de l'Union européenne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo –PFBC – pour vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre réunion plénière de ce jour.

Une fois de plus, je voudrais au nom de tous les Partenaires du PFBC, saisir cette opportunité pour exprimer remercier le Gouvernement du Cameroun pour avoir accueilli notre réunion et leurs contributions diverse.

Chers Partenaires, Mesdames, Messieurs,

1. NOS OBJECTIFS POUR LA 17^{ième} RDP

Je suis heureux de voir que tant de partenaires ont pu se joindre à nous pour cet important événement régional et international.

Comme vous le savez peut-être, lors de la deuxième réunion du Conseil du PFBC tenue à Libreville en mai dernier, la Facilitation de l'UE a reçu un soutien pour un certain nombre d'initiatives visant à améliorer le format des réunions des Parties, et , conformément à mon compte rendu que j'ai soumis à la troisième réunion du Conseil, tenue ici à Douala plus tôt cette semaine, nous avons mis en œuvre ces idées lors de la préparation de cet événement.

Sur la base de l'approbation du Conseil du PFBC, la Facilitation de l'UE a fixé les objectifs suivants pour cette 17^{ième} Réunion des Parties :

- Consolider et utiliser le potentiel de nos nouvelles structures de coopération, notamment les collèges et le Conseil, pour promouvoir entre les partenaires un dialogue bien structuré, efficace et axé sur les résultats ;
- Adopter une liste de priorités sur lesquelles les partenaires conviennent de focaliser leur coopération sous la tutelle du PFBC pour les cinq prochaines années ;
- Introduire, sur une base expérimentale, un système de priorités annuelles pour le PFBC ;
- Etablir un mode de travail approprié au sein des streams, en réduisant le nombre de streams de Cinq à trois,

- Assurer la participation transversale des partenaires du Collège du secteur privé et du Collège scientifique et académique lors de chacun des trois streams,
- Assurer que les 3 streams mènent un nombre limité de recommandations réalistes en termes de mise en œuvre et de suivi, et en organisant une discussion entre les Leaders de streams pour renforcer les liens entre les thèmes traités par chaque stream.

2. FIN DE LA FACILITATION EUROPEENNE – RECAPITULATIF ET PERSPECTIVES

Comme vous le savez, la Facilitation européenne prend fin en décembre.

Mais, bien sûr, l'Union Européenne restera un membre très engagé du Partenariat.

Cette Réunion des Parties du PFBC étant la dernière à laquelle j'assiste en tant que Facilitateur, permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions sur les progrès que nous avons réalisés ensemble pendant la période de notre Facilitation et quelques perspectives d'avenir.

J'espère que vous tous vécu et vu une implication active et forte de l'Union européenne en tant que Facilitateur du PFBC.

L'objectif principal de notre action a été de renforcer la durabilité et l'efficacité du PFBC, en mettant en évidence la responsabilité collective mais différenciée de tous les partenaires, car la revitalisation est essentielle pour cette plateforme commune.

La priorité de notre action est de renforcer la gouvernance du Partenariat à travers une réforme des structures de coopération. Nous pensons que les structures mises en place et l'accord trouvé sur les priorités pour les 5 prochaines années ont créé un environnement favorable pour agir de manière décisive dans cette direction.

Nous avons pu constater qu'il existe vraiment une demande en faveur de cette plate-forme de la part des parties prenantes, toutefois, sous une forme reconstituée et revitalisée.

Il a été très gratifiant de voir la réponse positive aux nouvelles structures de coopération, que nous avons reçues de toutes les parties prenantes. Il est évident qu'il y a dans tous les 7 collèges partenaires qui sont prêts à contribuer de manière très positive et constructive à la revitalisation de notre plateforme.

On peut aussi constater qu'il y a une forte demande des partenaires en faveur de la protection et plus « des acquis de la Facilitation européenne », en gardant l'esprit des réformes engagées en 2016.

Il est évident que les partenaires veulent continuer à se réunir dans leurs collèges respectifs, à préparer des propositions pour les questions à discuter au Conseil du PFBC, y compris des idées pour améliorer les réunions des Parties, par exemple sur la façon de mieux lier les Streams au nouveau système de priorités annuelles.

Toutes ces choses réunies me donnent l'espoir que les réformes que nous avons engagées au cours de notre période de facilitation sont devenues irréversibles et autosuffisantes, ce qui, comme vous le savez, est le principal critère de réussite de tout programme de réforme.

Mais, bien sûr, il reste encore beaucoup à faire pour enrichir le dialogue structuré, pour poursuivre les priorités identifiées et pour les efforts des partenaires pour obtenir des résultats concrets et durables.

Les menaces auxquelles sont confrontées les forêts du Bassin du Congo ont continué à augmenter pendant la période de facilitation et beaucoup de défis dont nous avons discuté pendant notre dernière réunion à Kigali reste toujours à aborder. Particulièrement, je relève que ce sera très important de faire des progrès sur les deux objectifs que nous avons identifiés à Kigali, à savoir :

- trouver des moyens de coopérer avec d'autres secteurs que la foresterie et l'environnement, tels que l'agriculture, l'exploitation minière et l'exploration et le développement dans le secteur minier ;
- Promouvoir de manière significative l'engagement renforcé du PFBC avec les entités du secteur privé.

Le dialogue structurel au sein du PFBC constitue également un canal important pour transmettre un signal clair aux responsables du processus en cours de restructurer et renforcer les organisations régionales de la sous région et son travail devra continuer.

Maintenant que notre facilitation arrive à son terme, nous espérons voir un transfert constructif et efficace vers une facilitation entrante, qui s'appuiera sur les mesures positives que nous avons prises ensemble pendant le mandat de la Facilitation de l'UE.

3. CONCLUSION

Permettez-moi de conclure en vous remerciant tous de votre soutien et votre attention.

Je vous souhaite à tous des délibérations productives au cours de cette dernière journée de notre réunion ici à Douala.